

162 av Kennedy
30130 Pont-Saint-Esprit
Tel : 0475500500 Fax : 0475494759
Ape 7820Z Siret 78979283500041
N° Intra communautaire:FR63789792835

Contrat de mise à disposition



Contrat **4814** Initial Semaine 28.2026

Interimaire	GUVEN Hizir
	620 CHEMIN DE MONT FELIX
	38150 SONNAY

N° Matricule	2981
Nationalité	française
N° Séc. Soc.	1051238544112/93
Né(e) le	21/12/2005 à Vienne FRANCE
Qualification	STAGIAIRE (Non cadre) Pcs:676a
Titre Profession	C.Ident: 30/10/2026
Date Vis.Med.	19/01/2026

Motif	Formation
--------------	-----------

Dates	10/07/2026 au 10/07/2026 inclus *
Durée hebdo	35,00 Hrs
Période d'essai	2 JT
Horaires	08h00-12h00 13h30-17h00
HORAIRES VARIABLES SELON CONVOCATION	
Retraite	: REUNICA 33 QUAI DU Pdt PAUL DOUMER 92672 COURBEVOIE CEDEX
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31	
Chaussures de sécurité, casque et lunettes de protection sont indispensables, dès le 1er jour de formation, pour participer à la session de formation.	
La présentation d'une pièce d'identité en cours de validité au formateur avant la validation des acquis théoriques est obligatoire.	

Dans le cas où l'accès aux équipements collectifs est assuré (art.L.124-4-7), les frais correspondants sont pris en charge par l'utilisateur L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite, sous réserve des interdictions fixées aux articles L.124-7 et L.122-3-11du code du travail. Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. Les jours fériés dans l'entreprise utilisatrice sont dus aux salariés temporaires dans les mêmes conditions que les salariés permanents, à l'exclusion de toute condition d'ancienneté. L'utilisateur soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestation au dos, partie intégrante du présent contrat, et les accepter, notamment en ce qui concerne le §9.

Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze

Fait à Pont-Saint-Esprit le 10/07/2026 POUR INTERIM QUALITE Priscilla PEYRET Responsable d'agence	 200 rte de Marseille 26200 Montélimar montelimar@groupeip.fr Intérim & Placement RCB Aix-en-Provence: 759 792 835 tél.: 04 75 500 500 fax: 04 75 494 759
--	--

Client	INTERIM QUALITE FORMATION
	162 Avenue Kennedy
	30130 PONT-SAINT-ESPRIT

N° Client	00032
Contact	INTERIM QUALITE IP4
Lieu Mission	ACN GROUPE 38550 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON
Moyen Acces	Moyens propres
Siret	78979283500041
Naf	7820Z
Effectif	: 11 à 19 sal.
DuréeColl:	Org.tps travail :

Justificatif	Lié à la formation "ATEX 0 en e-learning"
---------------------	---

Caractéristiques du poste EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L ACCORD NATIONAL DU 15/10/92 SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIES DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET DE L ARTICLE L.124-21 DU CODE DU TRAVAIL

Risques professionnels Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)

Référence de commande ACN GROUPE

Salaire de référence 12,31 Eur

Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non

Facturé	
Taux horaire Facturé (ht)	12,31 Eur/H
Reglement:Chèque 30 jrs date de facture	
Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze	

Contrat à retourner à l'ETT signé et tamponné sous 48 H. Signature et cachet du client PONT-SAINT-ESPRIT le 10/07/2026

162 av Kennedy
30130 Pont-Saint-Esprit
Tel : 0475500500 Fax : 0475494759
Ape 7820Z Siret 78979283500041
N° Intra communautaire:FR63789792835

Contrat de mise à disposition



Contrat **4814** Initial Semaine 28.2026

Interimaire	GUVEN Hizir
	620 CHEMIN DE MONT FELIX
	38150 SONNAY

N° Matricule	2981
Nationalité	française
N° Séc. Soc.	1051238544112/93
Né(e) le	21/12/2005 à Vienne FRANCE
Qualification	STAGIAIRE (Non cadre) Pcs:676a
Titre Profession	C.Ident: 30/10/2026
Date Vis.Med.	19/01/2026

Motif	Formation
--------------	-----------

Dates	10/07/2026 au 10/07/2026 inclus *
Durée hebdo	35,00 Hrs
Période d'essai	2 JT
Horaires	08h00-12h00 13h30-17h00
HORAIRES VARIABLES SELON CONVOCATION	
Retraite	: REUNICA 33 QUAI DU Pdt PAUL DOUMER 92672 COURBEVOIE CEDEX
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31	
Chaussures de sécurité, casque et lunettes de protection sont indispensables, dès le 1er jour de formation, pour participer à la session de formation.	
La présentation d'une pièce d'identité en cours de validité au formateur avant la validation des acquis théoriques est obligatoire.	

Dans le cas où l'accès aux équipements collectifs est assuré (art.L.124-4-7), les frais correspondants sont pris en charge par l'utilisateur L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite, sous réserve des interdictions fixées aux articles L.124-7 et L.122-3-11du code du travail. Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. Les jours fériés dans l'entreprise utilisatrice sont dus aux salariés temporaires dans les mêmes conditions que les salariés permanents, à l'exclusion de toute condition d'ancienneté. L'utilisateur soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestation au dos, partie intégrante du présent contrat, et les accepter, notamment en ce qui concerne le §9.	
Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze	

Fait à Pont-Saint-Esprit le 10/07/2026 POUR INTERIM QUALITE Priscilla PEYRET Responsable d'agence	 200 rte de Marseille 26200 Montélimar montelmar@groupeip.fr Intérim & Placement RCB Aix-en-Provence: 759 792 835 tél.: 04 75 500 500 fax: 04 75 494 759
--	---

Client	INTERIM QUALITE FORMATION
	162 Avenue Kennedy
	30130 PONT-SAINT-ESPRIT

N° Client	00032
Contact	INTERIM QUALITE IP4
Lieu Mission	ACN GROUPE 38550 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON
Moyen Acces	Moyens propres
Siret	78979283500041
Naf	7820Z
Effectif	: 11 à 19 sal.
DuréeColl:	Org.tps travail :

Justificatif	Lié à la formation "ATEX 0 en e-learning"
---------------------	---

Caractéristiques du poste	EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L ACCORD NATIONAL DU 15/10/92 SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIES DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET DE L ARTICLE L.124-21 DU CODE DU TRAVAIL
Risques professionnels	Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)
Référence de commande	ACN GROUPE
Salaire de référence	12,31 Eur
Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non	

Facturé	
Taux horaire Facturé (ht)	12,31 Eur/H
Reglement:Chèque 30 jrs date de facture	
Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze	

Contrat à conserver.	Signature et cachet du client	PONT-SAINT-ESPRIT le 10/07/2026
-----------------------------	-------------------------------	---------------------------------